



FEMMES ! EGALITES !!

Saint Maurice, le 8 mars 2016



L'égalité dans la loi mais pas dans la réalité :

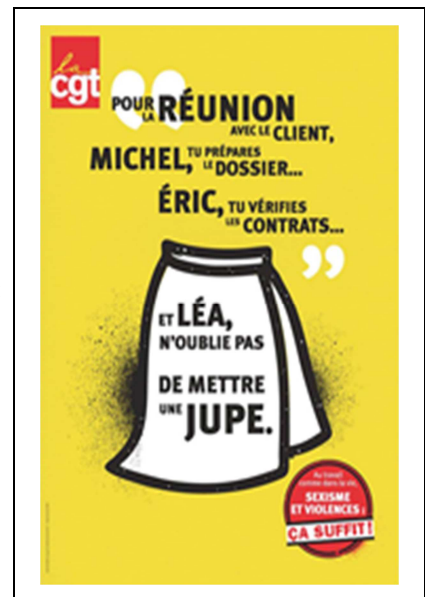
- 27% d'écart salarial et 40% de retraite ;
- 80% des tâches ménagères assumées par les femmes ? ;
- 80% des femmes qui considèrent qu'elles sont régulièrement confrontées à des comportements sexistes au travail

La maternité entraîne encore trop souvent, au mépris de la loi, le licenciement ou la pénalisation dans la carrière !

L'égalité au travail permet l'émancipation et l'autonomie économique des femmes. L'histoire le montre, les grandes avancées pour les femmes ont été obtenues par la mobilisation.

La CGT propose notamment de...

1. Lutter contre les temps partiels **imposés**, limiter les amplitudes horaires, majorer les heures supplémentaires.
2. Revaloriser les salaires, améliorer les conditions de travail des métiers à prédominance féminine
3. Faire la mixité au travail comme dans la société..
4. Mettre en place de vraies sanctions contre les entreprises et administrations qui discriminent.
5. Lutter contre les discriminations de carrières que subissent les femmes, même accès à la formation professionnelle.
6. Instaurer une action de groupe contre les discriminations.
7. Garantir une articulation vie privée / vie professionnelle : réduire le temps de travail pour tous.
8. Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et protéger les femmes victimes de violence.
9. Garantir l'égalité de retraite : droit à la retraite à 60 ans.



RAPPEL

Manifestation nationale demain 9/03 à 12h30
(devant le Medef, 55 avenue Bosquet 75007) puis à
14h (place de la République)

**NON À LA CASSE
DU CODE
DU TRAVAIL !**